



Chers adhérents,

Dans cette première édition de l'année, nous réaffirmons notre engagement à vos côtés et continuons à vous accompagner dans vos projets de prévention et de santé au travail.

Afin que les services que nous proposons aux entreprises soient plus lisibles et compréhensibles par tous, la réforme issue de la Loi d'août 2021 tend à formaliser une offre de services cohérente et harmonisée sur l'ensemble du territoire français, tout en étant adaptée aux réalités locales, et aux moyens de chaque service de prévention et de santé au travail interentreprises.

- De nouveaux moyens seront donc déployés pour structurer l'offre socle, qu'ils soient matériels, organisationnels ou humains.
- Notre offre complémentaire de services est en cours de définition, afin de vous proposer des prestations qui répondront à des besoins supplémentaires, mobilisables sur demande.
- Enfin, une offre spécifique sera dédiée aux indépendants, pour leur permettre de bénéficier, à terme, de la même offre de services que celle proposée à leurs salariés.

2023 sera rythmée par la mise en place progressive de ces mesures, sur lesquelles nous ne manquerons pas de vous informer.

Notre engagement : votre santé au travail !

Michel PÉRE
Directeur du GMSI 84



Historiquement aux côtés des employeurs et des salariés, les services de santé au travail deviennent des services de **Prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)** pour ancrer la prévention au cœur de leurs actions.

La nouvelle Loi santé travail vise à renforcer le principe de prévention primaire pour encourager le développement d'une véritable culture de prévention au sein des entreprises. Nos actions se modernisent pour vous aider à intervenir le plus en amont possible, avant la survenue de problèmes de santé.

COMPRENDRE NOTRE OFFRE DE SERVICES

Lorsque vous adhérez au GMSI 84, vous accédez à un ensemble de services « socle » pour assurer le suivi de santé de vos salariés, et mettre en œuvre la prévention dans votre entreprise. Nos équipes pluridisciplinaires vous accompagnent et vous font bénéficier de leur expertise au quotidien.



NOTRE OFFRE SOCLE POUR TOUS : UN ENSEMBLE DE SERVICES AUTOUR DE 3 MISSIONS

1 Déployer la prévention dans l'entreprise

Il s'agit d'un enjeu majeur pour réduire l'exposition des salariés aux risques professionnels. Du repérage des risques à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour les prévenir/supprimer, nos professionnels interviennent en milieu de travail, sensibilisent vos salariés et vous accompagnent pour déployer la prévention dans votre entreprise.

2 Assurer le suivi de santé des salariés

Le suivi de l'état de santé des salariés est assuré par l'équipe médicale, pilotée par le médecin du travail. Les salariés bénéficient de visites avec les professionnels de la santé au travail, dès leur embauche et tout au long de leur carrière. Cette mission historique du service a évolué pour permettre d'adapter son suivi à la réalité de chaque travailleur.

3 Prévenir la désinsertion professionnelle

Prévenir la désinsertion professionnelle est un enjeu majeur pour anticiper la perte d'emploi, pour des raisons de santé ou de situation de handicap. Une vigilance particulière est portée par les professionnels de santé pour repérer/signaler ces éventuelles situations. La saisie de la cellule « Prévention de la Désinsertion Professionnelle » (PDP) permet d'accompagner les salariés dont la situation est ou va devenir complexe.

UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICES

Cette offre s'adressera à vous et à vos salariés, pour vous proposer des prestations au-delà des services compris dans votre adhésion. Vous pourrez mobiliser ces services complémentaires pour répondre à des besoins supplémentaires que vous pourriez avoir. A ce titre, nous communiquerons prochainement sur le développement d'un **dispositif de qualité relationnelle au travail** que nous avons choisi de proposer dans ce cadre. Cette offre complémentaire fera l'objet de conditions générales et d'une grille tarifaire spécifique.

L'OFFRE SPÉCIFIQUE ↗ TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ↘ CHEFS D'ENTREPRISE

Afin de ne pas laisser de côté les travailleurs indépendants, une offre leur sera dédiée spécifiquement s'ils souhaitent s'affilier au GMSI 84. Elle s'appuiera sur une partie de l'offre socle en prenant en compte les spécificités du travail indépendant. Les chefs d'entreprise adhérent au GMSI 84 pourront à terme bénéficier de la même offre de services que celle proposée à leurs salariés.

VAISON-LA-ROMAINE

Un nouvel accueil de proximité

Le périmètre socio-économique de Vaison-la-Romaine se caractérise notamment par un grand nombre de petites entreprises, et un secteur d'activité lié au tourisme particulièrement développé en saison.

Pour être encore plus présent localement, et de manière régulière dans les entreprises, l'équipe de Vaison-la-Romaine s'est progressivement étoffée au cours des deux dernières années, pour offrir des compétences nouvelles et adaptées aux besoins spécifiques de ce secteur géographique.

Cette évolution s'inscrit dans la même veine que la nouvelle réforme, imposant une visite d'entreprise tous les 4 ans, afin d'établir la fiche d'entreprise, et de réaliser également une action de prévention des risques professionnels. Notre objectif : mettre en place une offre de proximité, systématique et effective!

Le GMSI 84 a logiquement fait le choix de déménager pour s'installer dans un environnement approprié à sa croissance. Nous vous accueillons désormais à notre nouvelle adresse :

Z.A les Écluses II
1100 chemin de l'ancienne voie ferrée
84110 Vaison-la-Romaine
Tél. : 04 90 67 65 70



S'y implanter constituait l'opportunité d'intégrer une zone d'activités en plein essor, avec une facilité d'accès et de stationnement.

Nous vous recevons depuis le mois de juin dernier dans un environnement agréable, doté d'un espace « réunion », qui nous permettra d'organiser des moments d'information, d'échanges de pratiques et d'expérience entre les employeurs et les professionnels du service.



Des compétences plurielles pour vous accompagner



L'équipe pluridisciplinaire du centre de Vaison-la-Romaine se compose aujourd'hui de deux assistantes médicales, d'une infirmière de santé au travail, d'une assistante technique en santé au travail et d'une conseillère en prévention, pilotée par le médecin du travail. Nous vous les présentons!



Sylvie FAVOT
& Aurélie AMERIGO
**Assistants
médicales**

Toutes deux sont les interlocutrices privilégiées des adhérents. Elles organisent le suivi individuel de santé des salariés, assurent leur accueil et réalisent des examens complémentaires. Elles assistent également l'équipe dans la réalisation des actions qui sont menées en entreprises.



Nathalie THIBERT

Assistante technique en santé au travail

La fonction d'ATST a été créée pour renforcer l'équipe technique. Cette professionnelle repère les dangers lors de sa visite des locaux de l'entreprise, identifie les besoins et propose au médecin du travail les interventions nécessaires à la prévention des risques professionnels.



Docteur Didier BOUHNİK
Médecin du travail

Son rôle est exclusivement préventif, il a pour objectif de préserver la santé physique et mentale des salariés. C'est le pilote de l'équipe pluridisciplinaire, qu'il anime et coordonne.



Stéphanie LAUVERNIER
Conseillère en prévention

Elle mène des actions de prévention en milieu de travail, de diagnostic et de conseil auprès des acteurs de l'entreprise (accompagnement à la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels, à l'évaluation des risques chimiques, sensibilisation et informations des salariés à la prévention des risques professionnels...).

Lucile PINET
**Infirmière
de santé au travail**

Désormais à temps plein sur le secteur de Vaison-la-Romaine, elle est en charge du suivi individuel de santé des salariés en collaboration avec le médecin du travail. Elle mène également des actions en milieu de travail en lien avec son champ de compétence (visite d'entreprise pour connaître les postes de travail, sensibilisation hygiène de vie, étude de poste...).

